



Vaylats le 21 Juillet 2023

**Le D. I. C.**

Collectif de Défense des Intérêts  
Communaux de Vaylats

e-mail: [collectif.dic@orange.fr](mailto:collectif.dic@orange.fr)  
site: [www.collectifledic.fr](http://www.collectifledic.fr)



A l'attention de Monsieur Bertrand Gouraud  
Maire de Vaylats

Bonjour,

Nous vous avons envoyé le courriel ci-dessous le 15 Juillet 2023 resté à ce jour sans réponse de votre part concernant :

***l'Arrêté municipal d'interdiction de prélèvement d'eau***  
en date du 2 Mars 2023 et toujours en vigueur à ce jour.

Or cet arrêté n'est pas respecté puisque vous avez autorisé

***la dérogation de l'article 1 du présent arrêté à l'usage de tous les animaux répondant ainsi à la demande de tiers et cela sans réserve.***

En l'état, **sans communication officielle de votre part sur l'abrogation de cet arrêté concernant l'ensemble de la commune,** nous considérons qu'il s'agit d'un :

***pas de droit lié au non-respect d'un arrêté municipal comme étant la présence de favoritisme et d'un avantage constitutif d'une rupture du principe d'égalité et abus de pouvoir***

Nous renouvelons notre demande et un retour d'information de votre part.

Sincères salutations,

Les Responsables du DIC

PJ :E-mail du 25 Juillet 2023

ARRETE MUNICIPAL / A2023-07